FICHE AMÉNAGEMENTS

CRÉER UN PLAN D'EAU

faune & biotopes

Les zones humides présentent un intérêt certain pour la biodiversité. Cette fiche technique apporte des conseils pour la création de grands plans d'eau accueillants pour le petit gibier à plumes (canards, sarcelles, foulques). La création ou l'amélioration d'un plan d'eau à des fins cynégétiques participe par ailleurs au développement d'une faune et d'une flore connexes, d'autant plus diverses que la zone humide est complexe.

À noter : ce document précise les caractéristiques que doit présenter un étang pour attirer les oiseaux d'eau mais n'aborde pas le cadre législatif relatif à l'obtention d'un permis pour sa création (permis à demander pour cause de modification du relief du sol).

La taille du plan d'eau

Plus la taille de la pièce d'eau est imposante et plus la tranquillité offerte aux oiseaux est importante. Ceci est dû au facteur de visibilité dont ils peuvent disposer pour surveiller l'arrivée de prédateurs éventuels. Les oiseaux se sentiront donc plus en sécurité s'ils peuvent prévenir les attaques qu'ils pourraient subir.
La taille est également importante dans le sens où une grande surface d'eau offre une diversité d'habitats plus importante qu'un point d'eau de faible dimension. On veillera donc si possible à créer des zones d'eau d'au moins 4 ares.

La forme du plan d'eau

La forme joue aussi un rôle dans l'attrait qu'un site peut susciter envers différentes espèces. Un aspect naturel avec des berges sinueuses est préférable pour l'accueil de l'avifaune.

La profondeur du plan d'eau

La profondeur peut atteindre 1,5 à 3 mètres. À noter que le fond devrait être aménagé en pallier successifs. Ce facteur est important car toutes les espèces n'ont pas des habitudes alimentaires similaires : les canards de surface mangent dans une faible profondeur d'eau (moins de 30 cm), voire directement sur les berges alors que les canards plongeurs peuvent aller chercher leur nourriture sous plus d'un mètre d'eau. De plus, un plan incliné permet une colonisation plus rapide du bassin par les végétaux là où la profondeur le permet et laisse une zone d'eau bien dégagée du côté des berges abruptes.

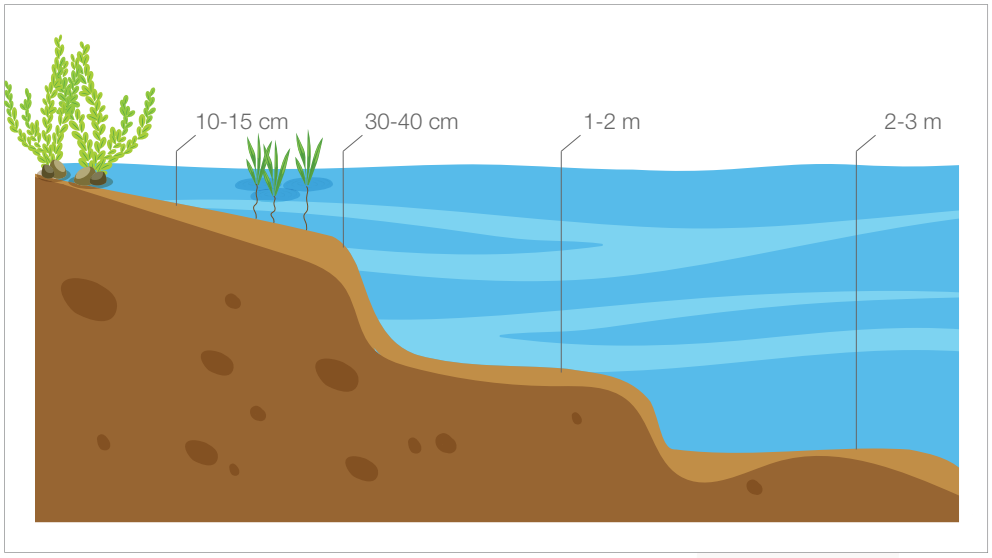

la profondeur du plan d'eau

L'ouverture du plan d'eau et la végétation des berges

Le fait que le point d'eau soit ceinturé d'arbres sur l'entièreté de son pourtour n'est pas à recommander pour deux raisons : la première, évoquée ci-dessus, est que les oiseaux ont besoin d'une vue dégagée pour se sentir en sécurité ; la seconde résulte du fait que certains d'entre eux, notamment les canards plongeurs, ont besoin de longs couloirs d'envol pour quitter une surface d'eau ce qui n'est pas permis si le site est trop refermé. Les arbres ne sont donc pas à proscrire, mais on ne doit les conserver que sur une partie des berges afin qu'ils continuent d'assurer leur rôle de perchoir ou d'offrir des cavités (saules têtards). La présence d'arbres morts au-dessus de l'eau est aussi un facteur positif pour les nombreux perchoirs qu'ils représentent à l'abri des prédateurs. Le reste des berges peut abriter des arbustes ou une végétation herbacée. La végétation herbacée est surtout appréciée pour se cacher de la vue des prédateurs (certaines espèces y couvent également leur nichée).

La plantation de saules têtards peut également être envisagée en bordure de berges. Essence ayant fortement régressée dans le paysage agricole, le saule taillé en têtard est un écosystème à lui tout seul.

La végétation

La végétation aquatique au sein du plan d'eau est tout autant appréciable que celle présente sur les berges (quiétude face aux prédateurs, possibilité d'y installer son nid, …). Elle permet à toute une série d'êtres vivants (telles les punaises d'eau ou les larves de libellules par exemple) de se développer dans ce milieu spécifique.
Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de remarquer que la roselière présente sur une surface d'eau est appréciée par les anatidés car elle leur permet de s'abriter par grands vents tout en restant sur l'eau.

La présence d'un îlot

Un îlot présent dans le plan d'eau est un facteur de plus que les oiseaux apprécient car c'est pour eux l'endroit idéal pour installer leur nichée. Abrités de la plupart des prédateurs terrestres, les oiseaux, qui en sont conscients, l'utilisent préférentiellement. Cet attrait s'explique majoritairement pour les espèces nichant au sol. Le danger de la présence d'un îlot est qu'il soit directement colonisé par une espèce invasive telle l'ouette d'Egypte ou la bernache du Canada qui apprécient particulièrement ce milieu pour installer leur nid.
La réalisation de cet aménagement, si elle n'est pas réalisable lors du terrassement en créant une butte, peut également être faite avec des matériaux de récupération et à faible coût.

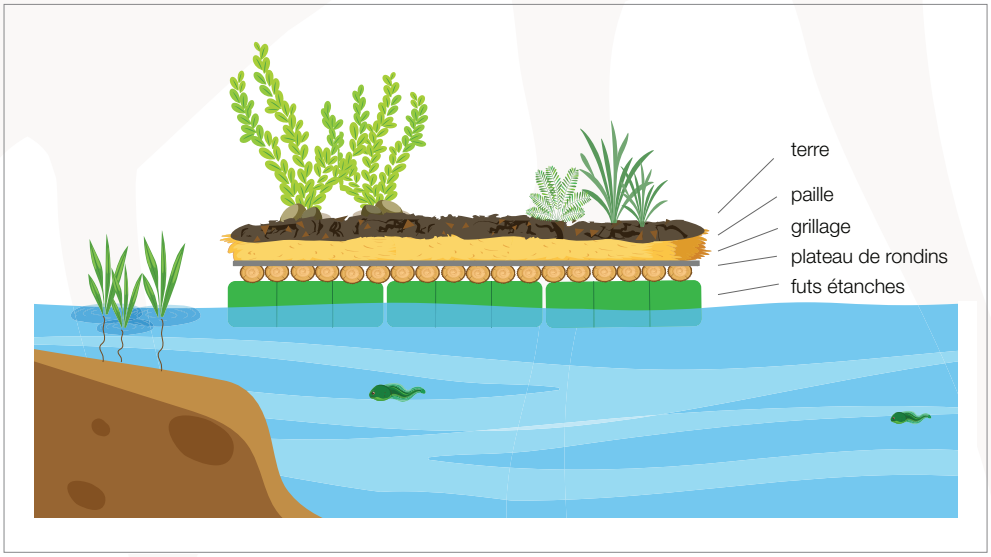

l'ilot

Le système du tapis flottant est tout aussi envisageable. Composé d'un tressage synthétique où les plantes vont s'ancrer, il est muni d'éléments assurant sa flottaison.

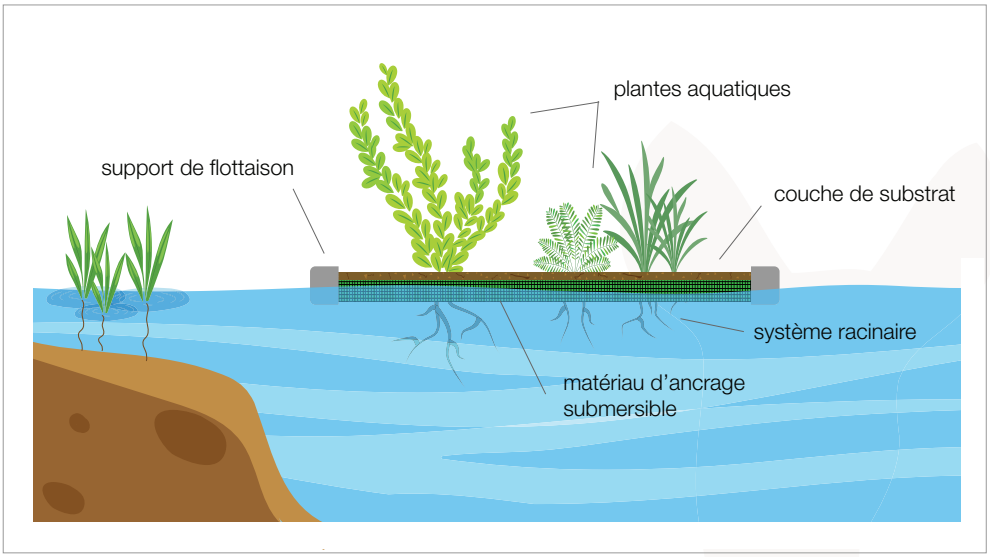

tapis flottant

L'isolement

Ici encore, l'isolement est envisagé pour apporter un maximum de quiétude envers la faune qui fréquente le plan d'eau. Pour ce faire, il faudra veiller à l'installer à une distance de 100 m des habitations et des voies de circulation. On peut sensiblement diminuer cette longueur si un écran végétal masque la perturbation.

Imprimé sur papier 100% recyclé

ETUDE ET GESTION DE LA FAUNE ET DES HABITATS

faune & biotopes

Faune et Biotopes vous accompagne dans vos projets liés à l'aménagement des plaines agricoles et l'intégration des différents acteurs qui s'y côtoient (agriculteurs, propriétaires, chasseurs, naturalistes, communes, etc.). Nous mettons en valeur les intérêts communs des différents acteurs du milieu rural au bénéfice de la faune sauvage et de ses habitats.

Pour recevoir nos fiches techniques et pour toute information : info@faune-biotopes.be - www.faune-biotopes.be

Wallonie environnement SPW

Avec le soutien de la Wallonie